

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 79 (1952)
Heft: 5

Artikel: Le train de midi dix : la Chaîne du bonheur
Autor: Jean / R.Ms.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-228113>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

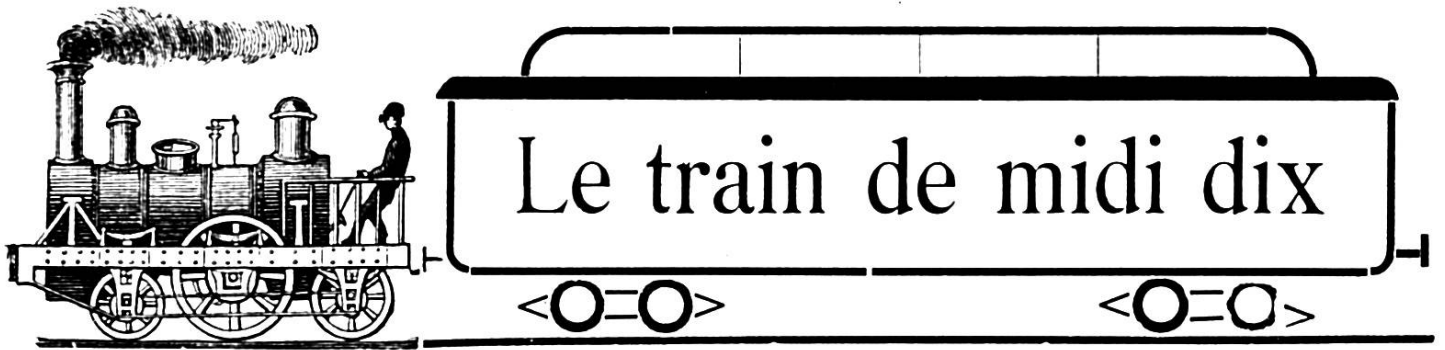
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La Chaîne du Bonheur

Ce qu'on va lire ici n'engage, il est bon de le souligner expressément, que la responsabilité du signataire.

On comprendra toute la valeur de cette déclaration liminaire quand on verra qu'on ose s'en prendre à la Chaîne du Bonheur.

J'admire le merveilleux travail accompli par cette Chaîne et je souhaite qu'elle passe encore longtemps... par-tout !

Je n'ai rien, je le jure, contre le « petit » que je considère comme un « grand bonhomme » ; mais c'est justement parce que je le vois formidable que je suis tenté d'admettre que le grand tam-tam radiophonique et photographique fait autour des noms et des personnes des animateurs doit le gêner et que je me hasarde à dire bien franchement ce que je pense en cette affaire.

Je voudrais mettre en parallèle la Croix-Rouge suisse et la Chaîne du Bonheur, ayant la nette impression que, chez nous comme à l'étranger, à tant entendre parler, crier, chanter, jouer en faveur de la seconde on n'est pas loin de croire que la première n'a rien fait, ne fait rien et ne fera plus jamais rien ; en bref, qu'elle est morte de consommation !

Mille millions de petits bonshommes ! la Croix-Rouge suisse est vivante, bien vivante en dépit de ce que, durant toute la guerre et l'après-guerre, l'Administration des PTT lui ait dispensé

les précieuses vitamines de la Radio au compte-gouttes, alors qu'elle les déverse à flots sur la Chaîne. Je sais ce dont je parle et suis prêt à donner des précisions.

Elle a pourtant fait (la Croix-Rouge) pas mal de choses, oubliant peut-être un peu trop de le crier sur les toits ; peut-être du fait que le microphone était trop occupé ailleurs !

Sait-on, par exemple, qu'elle a hébergé, avec l'appui de milliers de Suisses au cœur bien placé, un peu plus de 100 000 petits Français ; que le tonnage des denrées distribuées dans les camps, cantines et crèches installés, par elle, en France s'est élevé à 2224 tonnes ; que le total des dépenses faites, seulement pour notre chère et grande voisine de l'ouest, a été de 1942 à 1947 de Fr. 42 975 445.—.

Se rend-on compte que nous ne parlons ici que des enfants et de la France ; pense-t-on aux chiffres impressionnants de millions qu'il nous faudrait aligner sur cette page si nous voulions citer toutes les autres actions de secours ?

On a lancé, au cours de toutes les émissions de la Chaîne, un gros mais très maladroit et grossier slogan qui a fait un tort considérable à toutes les institutions charitables du pays :

« Le travail de la Chaîne du Bonheur se fait bénévolement, frais généraux, zéro », ce qui laisse entendre qu'ailleurs on fait son petit bifteck ou tout au moins on émarge de quoi se payer son petit bifteck.

Je pense que les gens de la Radio sont payés avec l'argent des C.C. (chers concessionnaires) et c'est justice car, à l'heure actuelle personne ne peut vivre d'amour et d'eau fraîche ; je pense, pour les mêmes raisons, que les animateurs de la Croix-Rouge suisse, ceux qui lui doivent tout leur temps, ont droit à un salaire.

Les aides bénévoles de la Radio et de sa Chaîne sont ceux qui, une fois le bureau ou l'usine où ils gagnent leur pain, fermés, viennent donner un coup de main ; à la Croix-Rouge ces bénévoles ont été et sont encore légion, et je connais bien des sections où l'on peut dire très simplement : « frais généraux zéro ».

La Chaîne a annoncé qu'une grande maison de transport de Lausanne avait mis ses camions et son personnel bénévolement à sa disposition. Puis-je dire que cette maison l'a déjà fait des centaines de fois pour la Croix-Rouge, au cours des tristes années qui viennent de s'écouler ? On vous a dit merci, mon colonel, devant trois décis ou une bouteille et, comme je vous connais, je crois que ce merci vous a fait aussi chaud au cœur que s'il s'était envolé sur les ondes. Même lorsque, ce fut le cas très souvent, on vous laissait encore le soin de régler les trois ou la bouteille !

Des milliers d'aides bénévoles ont trié, lavé, repassé des milliers de vêtements. Des milliers de pardessus se sont envolés à l'étranger ; s'il avait fallu faire l'historique de chaque pardessus,

comme on l'a fait à la Chaîne, la Radio n'aurait jamais eu assez de temps et de jus pour consacrer une minute à la divine Mademoiselle Piaf, ou au distingué interviewé qui annonçait, le 22 novembre, que... « le jazz New-Orléans aiderait la civilisation à triompher » !!!

Je répète qu'on doit admirer la Chaîne du Bonheur et se réjouir des merveilleux résultats qu'elle obtient, puis remercier son inventeur et ses animateurs ; mais je pense leur rendre service en leur rappelant que le culte du moi-je, s'il a réussi à Sacha Guitry, a bien des chances d'être bientôt abhorré en un pays aussi calme et pondéré que la Suisse.

On convient que l'Armée du Salut a fait et fait encore beaucoup de bien.

Avec son petit air de « y en a point comme nous », la Chaîne du Bonheur semble vouloir être une super-œuvre-de-bienfaisance ; c'est un peu comme si l'Armée du Salut entendait remplacer le Synode de l'Eglise nationale par un brigadier et Sa Sainteté le pape par un lieutenant-colonel.

Jean du Cep.

Merci, Jean du Cep, d'avoir exprimé tout haut ce que nous sommes plusieurs à penser tout bas. La vertu qui s'affiche n'est déjà plus de la vertu !

A notre époque de « progrès social » de plus en plus dense, il y a un « problème » des œuvres de bienfaisance qui se pose comme tant d'autres : Un regroupement, voire une certaine unification dans l'ordre privé, bien entendu, est nécessaire afin d'éviter les doubles emplois, ce qui frustre d'autant en frais généraux ceux-là qui doivent être les bénéficiaires. Il s'agit de ne se laisser enchaîner... par aucune chaîne, si belle fut elle... Il y a toujours un boulet au bout.

R. Ms.

CAFÉ-RESTAURANT

DES NÉGOCIANTS

Cuisine tout au beurre - Spécialités au fromage - Bons crûs au tonneau

Place du Tunnel 10 - Tél. 22 97 66

M. A. ROCH CLERC

Gapeterie St-Laurent
Charles Krieg
ST-LAURENT 21 LAUSANNE

Téléphone 23 55 77